



#### BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 28 octobre 1999.

« Coupé : Au 1 de sable, à un lion issant d'argent ; au 2 d'argent, à un bois de sinople.»

#### TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Latum Nemus" qui signifie le grand bois, faisant référence à la forêt de Fosse Louvain.

### LESBOIS

#### EXPLICATIONS :

L'argent avec le lion sont la reprise du blason des Vaux, seigneur de Lesbois au château du Manoir. La reprise intégrale du blason de seigneur pour la commune étant interdite, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le bois symbolise le nom de la commune.

Les ornements sont deux deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de sable pour honorer l'agriculture communale.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

#### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le lion et le bois.

Le coupé n'a pas d'ombre car il s'agit de la couture de deux pièces de tissu juxtaposées.

Le bois héraldique est un groupe d'arbres sur un disque de terre.

Issant signifie que l'animal ne montre pas tout son corps, mais semble s'élever depuis une coupure de l'écu ou un meuble.

#### ARMES UTILISÉES :

Le blason de Lesbois a été réalisé en reprenant les armes de la famille des Vaux qui sont les suivantes :



#### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Lesbois n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.